



EULMONT INFOS

Information/concertation/transparence

Agenda d'octobre

En octobre: Reprise du programme « Du jardin à l'assiette » (voir tract joint)

11: Fête de la citrouille (Foyer Rural)

17: Marché de producteurs

21: Cinéma (FR)

Du 19 au 23: Centre aéré sur le thème des supers héros à Amance pour les 3/12 ans (FR)

Du 26 au 30: Centre aéré « Aventure Nature » pour les 9/13 ans avec la Compagnie de ânes

Arrêté préfectoral

Le port du masque est obligatoire autour de l'école et dans tous les rassemblements sur l'espace public de plus de 10 personnes.

Tout rassemblement festif ou familial de plus de 30 personnes en milieu clos est interdit jusqu'au 15 octobre.

Broyage des végétaux

Comme chaque année, le broyage des végétaux aura lieu le samedi 17 octobre entre 14h et 17h. A partir du 3 octobre, vous pouvez déposer des branches sur l'espace prévu chemin de Gincey. Merci de ne pas laisser de tailles de rosiers, de petits végétaux ou tonte de gazon.

En cas de doute sur le démarchage commercial, contactez la mairie.

La mairie est ouverte au public le lundi de 16h30 à 19h, le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 13h30 à 18h.

Tél: 0383228334

Mail: commune-eulmont@wanadoo.fr

Marché

Dans le respect des contraintes sanitaires, le marché a eu lieu accompagné du soleil qui lui n'était pas masqué.



Reprise des activités

Les associations actrices de lien social ont repris leurs activités en accord avec la municipalité sur la garantie des contraintes sanitaires.

Evidemment selon l'évolution du virus les arrêtés préfectoraux peuvent venir contrarier les calendriers prévus. Restons vigilants, respectons les gestes «barrière» pour mieux garantir nos échanges indispensables au bon équilibre de notre société.



Feux

Vous pourrez faire du feu dans les vergers entre le 1er novembre et le 28 février. Cette dérogation est soumise à autorisation de la mairie. Merci de téléphoner au 0383228334.

Poubelle du cimetière

La poubelle située au cimetière est strictement réservée aux ordures du cimetière.

Ramassage des encombrants

La communauté de communes, pour des raisons économiques et de restructuration du service déchets a décidé de supprimer le ramassage des encombrants. C'est l'occasion de vous rappeler que vous avez, par convention, accès à toutes les déchetteries de la métropole du Grand Nancy. Si vous ne l'avez pas encore, vous pouvez demander une carte d'accès à la communauté de communes.

Travaux

La communauté de communes intervient route de Nomeny en posant une canalisation qui protégera des inondations les habitations en facilitant l'évacuation des eaux.



Crany, attention prudence !

Comme nous vous l'annoncions dans un précédent bulletin, les prochains affouages vont avoir lieu dans la zone du Crany. Afin de préparer au mieux ceux-ci, nous avons procédé à deux abattages :

Une trentaine de frênes a été abattue, les frênes de cette zone sont touchés par un champignon (la chalarose), qui provoque un dessèchement de l'arbre. Cette maladie se transmet d'arbre en arbre par le vent. Nous avons donc décidé que ces arbres seraient vendus en bois d'œuvre avant qu'ils ne tombent et n'aient plus de valeur. La vente a été faite à une entreprise de la région (Rambervillers). Les têtes (houpiers) constitueront une partie des affouages.



Un abattage de sécurité a également été fait sur de vieux hêtres qui sont eux touchés par des scolytes (des vers cette fois !). L'impact du scolyte sur les forêts du Grand-Est est tel que les hêtres n'ont plus aucune valeur sur le marché. Nous avons donc décidé que ces arbres seraient intégralement destinés aux affouagistes du village. Pour des raisons de sécurité, les 20 plus gros arbres ont été abattus par une entreprise spécialisée.

Nous sommes très attentifs à cette zone, à son écosystème, à la préservation de la zone naturelle sensible dans laquelle aucun arbre n'a été coupé, et nous savons combien d'entre vous aiment s'y promener, c'est pourquoi nous allons avancer la date des affouages de plusieurs semaines, afin de rendre cette zone à nouveau praticable dès le printemps. En attendant, nous vous demandons de ne pas vous rendre sur cette zone devenue très dangereuse. Une 50aine de grands arbres qui tombent sur des arbres plus petits provoque de nombreux dégâts, il les cassent ou les fragilisent. Beaucoup de branches sont restées accrochées en suspension, elle peuvent tomber à tout moment.

Tous ces travaux ont été préparés et réalisés en concertation avec l'ONF, ils s'inscrivent dans le plan de gestion forestier. Si des questions ou des remarques persistent, vous pouvez contacter la mairie, un élu vous recontactera.

Affouages 2020 / 2021

Les inscriptions pour la nouvelle campagne d'affouages est à présent ouverte. Vous pouvez vous enregistrer par téléphone ou par mail auprès de la mairie **jusqu'au 17 octobre**.

Les affouages ont lieu cette année dans la zone du Crany, cet espace est particulièrement accidenté et pentu, c'est pourquoi nous vous proposons de vous inscrire selon vos équipements et votre expérience pour :

- Un lot assez facile d'accès mais plus petit (entre 2 et 4 stères).
- Un lot plus important (5 à 15 stères) mais dont l'accès reclus et en pente **n é c e s s i t e u n t r a c t e u r .**

La date limite d'abatage est fixée au **30 mars 2021** afin que chacun puisse à nouveau profiter de cette zone. Ne vous inscrivez aux affouages que si vous pouvez terminer dans ces délais.

Pour des raisons sanitaires évidentes, nous effectuerons le tirage au sort en petit comité, avec quelques affouagistes comme témoins du bon déroulement, le 26 octobre.

Pour vous informer du lot qui vous a été attribué, nous tiendrons une permanence du mardi 27 au vendredi 30 octobre en mairie tous les jours de 18H à 19H, durant laquelle vous pourrez venir signer vos documents et prendre connaissance de votre numéro de lot.